

COMPLEMENT DE TARIF POUR ACHEMINEMENT AERIEN DES PUBLICATIONS VERS LES DEPARTEMENTS, REGIONS ET COLLECTIVITES D'OUTRE MER - 2025

v05/12/2024

Compléments de tarif pour un acheminement par voie aérienne

Complément de tarif	PRIORITAIRE	ECONOMIQUE
Pour les envois déposés en France métropolitaine et pour les destinations suivantes	<i>Par tranche de 10g</i>	<i>Par tranche de 10g</i>
ZONE OUTRE MER 1 (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy)	0,0467 €	0,0152 €
ZONE OUTRE MER 2 (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Terres australes et antarctiques françaises, Clipperton)	0,1087 €	0,0467 €